



Denis Baupin
votre député
Vice-président de l'Assemblée nationale

Avril 2016

Créons Demain

Nos sociétés traversent de profondes turbulences. La crise économique, la mondialisation, la révolution numérique heurtent de plein fouet notre modèle social, alors que des millions d'entre nous connaissent déjà chômage et précarité. Les attentats de 2015 à Paris - mais aussi dans de nombreux pays du monde - ont montré que face aux crises, les replis identitaires et fanatiques peuvent conduire aux pires régressions. Les symptômes de la crise écologique sont de plus en plus visibles : catastrophes climatiques, pollution de l'air, maladies dûes aux pesticides...

Face à ces chocs, nos sociétés sont loin d'être désarmées. Nous avons su nous unir face au terrorisme, des réseaux sont démantelés, Daesh recule sur le terrain. La réussite de la COP21 et l'essor des énergies renouvelables dans le monde montrent que la prise de conscience du risque écologique se traduit en actes. La lutte contre le diesel menée par la Ville de Paris, l'interdiction de pesticides dangereux montrent que l'écologie progresse concrètement.

Face au fléau du chômage, les indicateurs économiques s'améliorent, mais ne suffisent pas encore à compenser l'augmentation des demandeurs d'emplois. Comme d'autres, je plaide pour renforcer l'action en l'orientant prioritairement vers les secteurs les plus intensifs en emplois : la transition écologique, les services à la personne...

Affronter tous ces défis est complexe, il n'y a pas de solution clé en mains. Mais s'il est une condition du succès, c'est le rassemblement, car une société fracturée n'en est que plus vulnérable. C'est pourquoi la révision de la constitution, voulue pour rassembler mais qui portait en germes des fractures supplémentaires devait être abandonnée. C'est pourquoi toute réforme du droit du travail, pour plus de sécurité et d'efficacité, ne peut réussir que par plus de dialogue social.

Gouverner dans un tel contexte est tout sauf un long fleuve tranquille. Mais c'est la responsabilité des politiques que d'assumer ce risque. C'est pourquoi je me réjouis que, après deux années d'absence, des écologistes aient accepté de revenir aux responsabilités. Si on veut agir, peser sur les décisions, il faut être sur le terrain, pas dans les tribunes à commenter.

Les mutations en cours portent en elles un monde nouveau. Je reste convaincu que les écologistes portent une part des solutions pour créer demain. C'est en ce sens que je continuerai d'agir jusqu'au bout.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mon combat pour la qualité de l'air se poursuit



Audition de Carlos Ghosn, PDG de Renault, à l'Assemblée Nationale, février 2016.

La pollution de l'air est dorénavant reconnue comme un enjeu majeur de santé publique. Principalement due aux émissions polluantes des véhicules automobiles, elle touche particulièrement l'agglomération parisienne. Elle est responsable de 40 000 morts par an au niveau national. Depuis 2001, la municipalité parisienne se bat pour juguler ce fléau. J'y ai pris ma part lorsque j'étais adjoint aux déplacements, puis à l'environnement. Depuis 2014, Anne Hidalgo a courageusement pris la tête de la bataille pour la suppression du diesel dans les centres-villes.

A l'Assemblée Nationale, lors de l'adoption de la loi sur la transition énergétique, j'ai fait adopter des mesures visant à limiter ces pollutions, à la fois pour préserver la santé, mais

aussi le climat et le pouvoir d'achat des ménages, en favorisant l'évolution vers des véhicules moins polluants et plus sobres. L'économie pour les ménages pourrait se monter à 500 € / an.

Depuis, membre de la commission indépendante de contrôle mise en place suite au scandale Volkswagen, qui a mis en évidence des anomalies importantes dans les niveaux de pollution en circulation réelle sur certains modèles, je poursuis avec détermination mon action pour que toute la transparence soit faite. Ces scandales à répétition peuvent être l'occasion pour les constructeurs et les pouvoirs publics de faire enfin passer la santé avant les profits des constructeurs.

CE QUE JE DEMANDE :

➡ **Inciter l'industrie automobile à produire enfin des véhicules moins puissants et moins gros, réduisant les pollutions et les consommations, et donc meilleurs pour la santé et le pouvoir d'achat.**

➡ **Mettre en place des dispositifs de contrôle au-dessus de tout soupçon, représentatifs des émissions en condition de circulation réelle.**

➡ **Faire toute la transparence sur les fraudes pour restaurer la confiance vis-à-vis des consommateurs.**

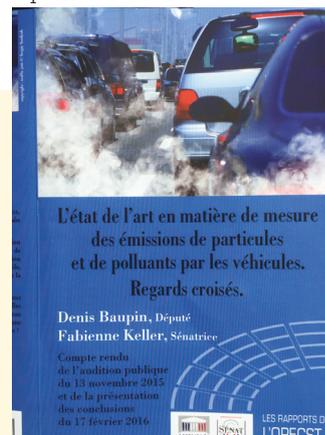
Les lieux du débat : A l'Assemblée je siège au sein de la Mission d'information sur l'offre automobile qui mène depuis l'automne 2015 un grand nombre d'auditions des différents acteurs.

Je siège également au sein de la commission

indépendante instaurée par le ministre de l'écologie, qui associe services du ministère de l'écologie, ONG environnementales et associations de consommateurs, et qui est chargée de mener des « tests aléatoires » sur une centaine de véhicules, avec l'aide de l'organisme français de certification

des véhicules.

Au sein de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) étant à l'initiative d'un rapport sur les nouvelles mobilités, j'ai organisé une audition de tous les acteurs et fait adopter des recommandations.



Transition énergétique, la suite

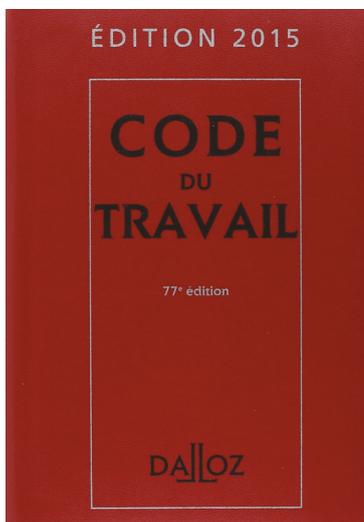
J'ai été nommé co-rapporteur pour le suivi par l'Assemblée de la mise en œuvre de la loi Transition Énergétique. J'avais déjà été rapporteur du projet de loi tout au long de son parcours parlementaire, pour faire de ce texte un texte majeur du quinquennat, bon pour la planète, pour l'économie et pour l'emploi.

Dorénavant, je serai particulièrement attentif à la mise en œuvre du texte pour vérifier que les opportunités seront saisies pour développer les énergies renouvelables, des bâtiments plus économes, des voitures plus sobres et des transports collectifs, mobiliser les territoires, etc.



AGIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

Droit du travail : concilier protection et efficacité



L'Assemblée nationale va prochainement être amenée à débattre du projet de loi « Travail », qui a été significativement retravaillé suite aux discussions avec les organisations syndicales, patronales et étudiantes. Il était d'autant plus nécessaire de réinstaurer ce dialogue que ce projet de loi apparaissait déséquilibré et que l'histoire prouve qu'il n'existe pas de progrès social sans dialogue social.

Mondialisation, révolution numérique, nouvelles formes d'activité et de modes de vie : de nombreux bouleversements – économiques, sociétaux, technologiques - rendent incontournable une évolution des relations contractuelles entre salariés et employeurs, pour un meilleur accompagnement des parcours professionnels et la mise en place de nouvelles régulations si l'on veut éviter le dumping social à la mode Uber Pop.

La « flexi-sécurité » instaurée dans les pays scandinaves peut servir de fil conducteur pour adapter progressivement notre propre système, en préservant notre filet protecteur tout en le rendant plus efficace : des règles plus adaptées

aux difficultés rencontrées par les entreprises, notamment les plus petites, mais également plus de sécurité dans le déroulement des parcours professionnels tout au long de la vie.

A l'Assemblée nationale, je serai particulièrement vigilant pour que les assouplissements soient limités au strict nécessaire, et pour sécuriser les protections pour les salariés, les travailleurs indépendants, etc. tout particulièrement lorsque ceux-ci traversent des périodes sans travail. Renforcé, le Compte personnel d'activité (CPA) peut ainsi constituer une avancée importante des droits attachés à la personne tout au long de sa vie, pour une meilleure sécurisation des parcours professionnels.

Traverse : une offre de transport de proximité utile, populaire et convivial à préserver

Depuis plus de 10 ans, la Traverse Bièvre-Montsouris parcourt les rues de nos quartiers. Elle apporte un service performant de proximité dont l'utilité est reconnue par toutes et par tous. Je suis d'autant plus attaché à la pérennité de ce transport de proximité que c'est sous mon impulsion qu'avaient été créées les premières traverses (20^e, 13^e-14^e, 18^e) lorsque j'étais Maire adjoint de Paris en charge des déplacements, pour répondre à un besoin non satisfait alors.

La convention liant la ville de Paris à la RATP pour l'exploitation de la traverse Bièvre Montsouris est arrivée à son terme fin 2015. Le Conseil de Paris vient d'acter la prolongation de ce contrat pour un an, les conditions d'exploitation de cette ligne devant faire d'ici là l'objet d'une remise à plat. Depuis sa création, des évolutions sont intervenues dans les quartiers desservis qui peuvent justifier une éventuelle adaptation. Mais cette remise à plat ne saurait déboucher sur un amoindrissement du service rendu. C'est pourquoi j'ai évoqué ce sujet avec la Maire de Paris à plusieurs reprises, et je me réjouis qu'une concertation étroite avec les mairies d'arrondissement soit menée pour améliorer l'efficacité du service tout en maintenant une offre de transport de proximité utile, populaire, et conviviale.



La traverse Bièvre Montsouris connaît une fréquentation importante (288 000 voyages par an) et en hausse (+ 1,4 %). Photo : Clicsouris, Wikimedia

EN IMAGES

Défilé du Nouvel An Chinois, aux côtés de Anne Hidalgo, Maire de Paris, Jérôme Coumet, Maire du 13^e arrondissement, Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'État, et de nombreuses personnalités pour fêter l'arrivée de l'année du Singe.



Inauguration du tronçon de la petite ceinture du 13^e, reconverti en promenade, en présence de Anne Hidalgo, Jérôme Coumet, Christophe Najdovski, Maire adjoint de Paris en charge des déplacements, et d'un grand nombre d'élus.



Inauguration de la fresque Coluche, en présence des artistes Zag et Sia, et de Carine Petit et Jérôme Coumet, Maires des 14^e et 13^e arrondissement.

Repas organisé par les bénévoles et les salariés du Centre socioculturel Maurice Noguès, dans le 14^e arrondissement, aux côtés de nombreux habitants du quartier.



Les prochains rendez-vous

VENEZ ÉCHANGER AVEC VOTRE DÉPUTÉ, PRÈS DE CHEZ VOUS.

Habitants de la 10^e circonscription : Denis Baupin vous donne rendez-vous pour échanger librement, autour d'un café, dans différents lieux du 13^e et du 14^e arrondissement.

➔ **Porte de Vanves : samedi 16 avril à 10h**, au café Maréchal Brune, 9 boulevard Brune, Paris 14^e.

➔ **Quartier Rungis : samedi 21 mai à 10h**, au café Treize, 6 place de Rungis, Paris 13^e.

➔ **Porte d'Orléans : samedi 14 mai à 10h**, 7 avenue de la Porte de Montrouge, Paris 14^e.

➔ **Glacière : samedi 28 mai à 10h**, Paris 13^e (lieu précisé ultérieurement).



La permanence du député

Elle a lieu au local du député, 7 avenue de la porte de Montrouge, Paris 14^e. Métro /Tram : Porte d'Orléans,

Sur rendez-vous. Prise de rendez-vous avec Renaud Martin :
Tel : 06 74 14 55 34 / rmartin@assemblee-nationale.fr

Garder le contact

Et retrouvons-nous sur les marchés de la circonscription, lors de permanences, de fêtes de quartier ...

Coupon

- Je souhaite recevoir des informations et invitations aux réunions publiques
- Je souhaite m'abonner à la newsletter électronique

Nom :

Prénom :

Tel :

Mail :

Adresse postale :

Nous écrire : denisbaupin7510@gmail.com ou
Denis Baupin 126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

